

DIRECTION DES FINANCES

DECISION DF N° 2025/172

TARIFS DE PRESTATIONS DIVERSES – EXERCICE 2025

La Directrice,

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L 6143-7 5, L6145-7 et R 6145-48,

Vu l'Etat des Prévisions des Recettes et des Dépenses exécutoire 2023,

Considérant la décision initiale DF N°24/2351 du 09/12/2024,

Décide,

Article 1^{er} : les prestations sont ainsi arrêtées à compter du 1^{er} février 2025 :

PRESTATIONS OFFERTES	Tarifs 2025
<u>LOCATIONS :</u>	
<u>Occupation précaire de la villa située au 600 Avenue du 21 Août 1944 :</u>	
- Location 1 ^{er} trimestre, 1 personne	157.50 €
- Location 1 ^{er} trimestre, 2 personnes	210 €
- Location 2 ^{ème} trimestre, 1 personne	262.50 €
- Location 2 ^{ème} trimestre, 2 personnes	315 €
- Location à partir du 3 ^{ème} trimestre, 1 personne	472.50 €
- Location à partir du 3 ^{ème} trimestre, 2 personnes	525 €
<u>Occupation d'une chambre à l'internat – Tarif hebdomadaire</u>	110 €
<u>Location Tournage de film :</u>	
- Spot publicitaire / jour	787.50 €
- Film long métrage / jour	787.50 €
- Film court métrage / jour	315 €
- Téléfilm ou série TV / jour	525 €
- Téléfilm ou série TV / heure	73.50 €
- Documentaire / jour	525 €
- Sujet magazine (hors actualités) / jour	525 €
<u>PRESTATIONS POUR ACCOMPAGNANT :</u>	
Repas accompagnant	10 €
Petit déjeuner accompagnant	3 €
Lit accompagnant (1 nuit)	14 €
<u>CHAMBRE MORTUAIRE : (à compter du 1^{er} mars 2024)</u>	
Prix de journée de conservation du corps facturé aux opérateurs funéraires :	

<ul style="list-style-type: none"> - Décès survenus au CHEG : 65 € à partir du 4^{ème} jour (gratuit les 3 premiers jours) - Décès en provenance de l'extérieur : 65 € à partir du 1^{er} jour <p>Location aux opérateurs funéraires de la salle de thanatopraxie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toilette funéraire simple - Soins de conservation 	<p>65 € à partir du 4^{ème} jour</p> <p>65 €</p> <p>30 €</p> <p>50 €</p>
<p><u>PRESTATIONS DE RESTAURATION POUR LE PERSONNEL :</u></p> <p>Hors d'œuvre</p> <p>Plat complet (viande ou poisson + garniture)</p> <p>Fromage ou yaourt</p> <p>Dessert</p> <p>Viande ou poisson seul</p> <p>Garniture seule</p> <p>Boissons (suivant le type)</p> <p>Pain</p> <p>Repas personnel extérieur</p>	<p>0.81 €</p> <p>2.93 €</p> <p>0.71 €</p> <p>0.81 €</p> <p>1.92 €</p> <p>1.41 €</p> <p>0.90 € à 1.30 €</p> <p>0.10 €</p> <p>7.50 €</p>
<p><u>REPROGRAPHIES ET ENVOI DES DOSSIERS MEDICAUX :</u> (la première demande est exonérée)</p> <p><u>Patient vivant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avec transmission par courrier recommandé avec accusé de réception : <ul style="list-style-type: none"> - avec radiographie - sans radiographie - avec transmission par retrait au centre hospitalier : <ul style="list-style-type: none"> - avec radiographie - sans radiographie <p><u>Patient décédé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avec transmission par courrier recommandé avec accusé de réception : <ul style="list-style-type: none"> - sans radiographie - avec transmission par retrait au centre hospitalier : <ul style="list-style-type: none"> - sans radiographie 	<p>27.83 €</p> <p>18.38 €</p> <p>16.59 €</p> <p>7.14 €</p> <p>18.38 €</p> <p>7.14 €</p>
<p><u>PRESTATIONS A DESTINATION DES USAGERS NON PRISES EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE :</u></p> <p>Diététiciens</p> <p>Circoncision rituelle</p> <p>Dentascan</p> <p>Scléroses esthétiques</p> <p>Plasma Riche en Plaquettes (PRP)</p> <p>Accueil de jour Alzheimer – Journée tarif unique</p> <p>Chambre particulière – Hospitalisation complète Maternité</p> <p>Chambre particulière – Hospitalisation complète Autres services</p> <p>Adhésion au COCLIN</p> <p><u>Implantologie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose d'1 implant axial - Pose de 2 implants axiaux 	<p>30 €</p> <p>500 €</p> <p>180 €</p> <p>90 €</p> <p>200 €</p> <p>43.50 €</p> <p>47 €</p> <p>42 €</p> <p>1 000 €</p> <p>750 €</p> <p>1 400 €</p>

- Pose de 3 implants axiaux	2 037.50 €
- Pose de 4 implants axiaux	2 687.50 €
- Pose de 5 implants axiaux	3 337.50 €
- Pose de 6 implants axiaux	3 975 €
- Pose de 7 implants axiaux	4 625 €
- Pose de 8 implants axiaux	5 275 €
- Pose de 9 implants axiaux	5 912.50 €
- Pose de 10 implants axiaux	6 562.50 €
- Pose d'1 implant zygomatique	1 875 €
- Pose de 2 implants zygomatiques	3 750 €
- Pose de 4 implants zygomatiques	7 500 €
- Greffe épithélio-conjonctive ou conjonctive sur la gencive, sur un sextant	375 €
- Régénération parodontale (ROG)	687.50 €
- Greffe osseuse	1 062.50 €
- Comblement pré-implantaire du sinus (sinul lift)	687.50 €
- Substitut osseux 0.50 g	125 €
- Substitut osseux 1.00 g	175 €
- Substitut osseux 2.00 g	250 €
- Membrane de collagène 15x20	125 €
- Membrane de collagène 25x30	200 €
- Membrane de collagène 30x40	262.50 €
- Supplément prévisionnel obligatoire en cas de prise en charge en hospitalisation	1 169.36 €
- Consultation d'anesthésie (obligatoire en cas d'anesthésie générale)	25 €
- Scanner dentaire préalable en venue externe	180 €

Article 2 : La présente décision entre en vigueur à compter du 1^{er} février 2025.

Article 3 : Madame la Directrice du Centre Hospitalier Edmond GARCIN d'Aubagne et Madame le comptable public de l'établissement sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'application de la présente décision.

Aubagne, le 28 janvier 2025

La Directrice des Finances

U. DESALBRES

